



## L'Orchestre symphonique de Bretagne obtient le label "orchestre national en région"

Franck Riester, ministre de la Culture, annonce l'attribution du label « orchestre national en région » à l'Orchestre symphonique de Bretagne. Il est ainsi devenu depuis le 3 octobre 2019, le 13<sup>e</sup> orchestre labellisé.

Le projet porté par Marc Feldman depuis 2012, et placé sous la baguette du chef Grant Llewellyn, se distingue par sa modernité et son innovation, tant dans l'approche des publics, que dans l'effort de renouvellement des formes et des répertoires. Il s'inscrit pleinement dans l'ouverture et l'excellence que l'État a souhaité promouvoir dans le cadre du cahier des missions et des charges du label « orchestre national en région » paru en 2017. Celui-ci avait déjà permis d'ouvrir l'accès au label à l'Orchestre de Picardie – Orchestre national en Hauts-de-France, l'Orchestre de chambre de Paris, et l'Orchestre national d'Auvergne.

Cette labellisation vient également consolider l'engagement de l'État aux côtés de la Ville de Rennes et de la Région Bretagne, partenaires historiques de l'Orchestre symphonique de Bretagne, que le ministre souhaite saluer.

Franck Riester forme le vœu *"que ce soutien institutionnel renouvelé permette de fédérer d'autres partenaires au profit du développement de ce projet remarquable en Bretagne, en France, et à l'international".*